AVIS PUBLIC
PROMULGATION
RÈGLEMENT Nº 1880

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ :

QUE le Règlement nº 1880 intitulé :

Règlement relatif au stationnement – RMH 330

a été adopté par le conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion à la séance ordinaire du 5 octobre 2026.

QUE ce règlement entre en vigueur le 1er novembre 2026.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au Service du greffe et des affaires juridiques, au 2000, rue Émile-Bouchard, Vaudreuil-Dorion, durant les heures d'ouverture de travail, ainsi que sur le site Web de la Ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce 26 octobre 2026.

Tania Lê, avocate, OMA
Greffière

Le présent avis peut être consulté sur le site
Web de la Ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca